

## Assemblée Constitutive

Le 23 avril 2016 à 18 H 00, une réunion a été organisée chez Monsieur Jean Paul FILHOL afin de constituer une association loi 1901 dont l'objet est d'organiser un club de passionnés de voitures anciennes.

Étaient présents à cette assemblée :

- M Jean Paul FILHOL
- Mme Carmen FILHOL
- Mme Françoise VALLEE
- M Gérard VALLEE
- M Alain ROUX
- M Laurent DURAND
- M Eric LAURIOL
- M Richard MARTEL
- Mme Nicole MARTEL
- M Gérard PIERREDON

Une liste des potentiels membres du club a été dressée et environ 30 noms sont apparus. Il est donc pris décision d'organiser nos rassemblements sous forme d'un club associatif régi sous la loi de juillet 1901.

Un nom a tout d'abord été donné à cette future association, à savoir : Les Bielles Saint-Jeannaises.

Des statuts ainsi qu'un règlement intérieur ont été définis pour régir les règles de fonctionnement de cette association.

Il a été ensuite évoqué la constitution d'un conseil d'administration et d'un bureau.

Le Premier Conseil d'administration est composé de 7 personnes parmi les présentes, à savoir :

- M Jean Paul FILHOL
- Mme Françoise VALLEE
- M Alain ROUX
- M Laurent DURAND
- M Eric LAURIOL
- M Richard MARTEL
- M Gérard PIERREDON

Le premier bureau a été élu à l'unanimité par les membres du conseil d'administration présents à cette assemblée.

Il se décline comme suit :

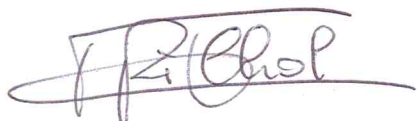
M Jean Paul FILHOL, Président  
M Eric LAURIOL, Vice-Président  
Mme Françoise VALLEE, Secrétaire  
M Richard MARTEL, Trésorier

Il a ensuite été donné tous pouvoirs à M Jean Paul FILHOL pour procéder aux démarches administratives en vue d'immatriculer l'association.

Le Président lève l'assemblée à 19 H 30.

Signature du Président :

Monsieur Jean Paul FILHOL



Signature du Secrétaire

Madame Françoise VALLEE

